

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2022

Date de la convocation : 01 JUIN 2022	Nombre de membres en exercice : 19
Date d'affichage compte rendu : 09 JUIN 2022	Nombre de votants : 18 Nombre de procurations : 1
<i>L'an deux mille vingt-deux, le sept juin, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le premier juin, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mr Alain CANTEAU Alain, Maire de la Commune.</i>	Présents : Alain CANTEAU, Pascal AMICEL, Béatrice BARBOT, Fabrice BRAULT, Nelly ROUAUD, Hervé SABOURIN, Emmanuel FAZILLEAU, Claude GIRARD, Stéphanie BOUROLLEAU, Peggy BERNARD, Teddy VRIGNAUD, Julia POUGNARD, Anita CERCLET, Emilie YONNET-THORIN, Anne-Sophie VALLET, Irène VIGNAUD, Thomas ROLIN
Secrétaire de séance : Pascal AMICEL	Absents et excusés : Jean Claude COULON qui a donné pouvoir à Claude GIRARD, Michel BENOIST.

M. Pascal AMICEL est désigné secrétaire de séance.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal accepte l'additif suivant à l'ordre du jour :

- Eclairage public – extinction période estivale

⇒ **PRESENTATION PROGRAMME ALIMENT'ACTION**

M. Cyrille BOMBARD, médiateur présente aux membres du Conseil Municipal le projet ALIMENT'ACTION mené sur la zone atelier Plaine & Val de Sèvre du Centre d'Etudes Biologiques de CHIZE et notamment avec des actions sur les Communes de FORS, MARIGNY, LA FOYE MONJAULT.

Ce projet débuté courant 2019 de recherche-action qui vise à catalyser et à analyser l'émergence de nouvelles initiatives citoyennes pour créer un système alimentaire à la fois relocalisé solidaire et fondé sur la nature a été stoppé dans son élan avec la crise sanitaire.

La Commission EEDD de la Commune de FORS a repris le projet et différentes actions ont déjà été réalisées : troc plante, spirale aromatique..... et des réflexions sont en cours sur les circuits courts, l'organisation l'acheminement des denrées alimentaires vers le consommateur, le surplus des jardins.....

M. BOMBARD indique que la difficulté rencontrée avec la crise est de faire revenir et participer les citoyens dans ce projet, une réunion de la Commission EEDD est programmée le mercredi 08 juin.

⇒ **APPROBATION PROCES VERBAUX REUNION CONSEILS MUNICIPAUX**

Sur proposition de M. Alain CANTEAU, Maire, le Conseil Municipal approuve les comptes rendus des conseils municipaux des 23 mars, 04 et 14 avril dernier.

⇒ **ADMISSION EN NON VALEUR EXERCICE 2022**

Le conseil VALIDE l'admission en non-valeur de la somme de 676.80 € pour des recettes cantine de 2012, 2013 dans l'impossibilité d'être recouvrées.

⇒ **BUDGET 2022 – DECISIONS MODIFICATIVES N° 1**

Sur proposition de Mme Béatrice BARBOT adjointe aux finances le Conseil VALIDE la décision modificative n° 1 comme indiquée ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
RECETTES						
CHAPITRE	LIBELLE CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP 2022	DM N° 1	
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	394 454,29	107,41	
75	AUTRES CHARGES DE GESTIONS COURANTES	75888	AUTRES	1 300	-107,41	
TOTAUX				0	0	
SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
OPERATIONS	LIBELLES DES OPERATIONS	CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP 2022	DM N° 1
262	ACHAT TERRAIN CHAMP DE FOIRE	21	2111	Terrains nus	0	120
208	REPARATIONS/AMENAGEMENTS BATIMENTS COMMUNAUX	21	21568	Autre matériel et outillage incendie	1 000	-120
TOTAUX				0	0	0

⇒ **BATIMENT SERVICES TECHNIQUES – REALISATION PRÊT**

Sur proposition de Mme Béatrice BARBOT, Adjointe aux finances, le Conseil Municipal DECIDE de réaliser un prêt de 200 000 € auprès de la Caisse d'Epargne sur une durée de 240 mois à taux variable index euribor à 3 mois avec une marge de 1.08 %.

Un prêt complémentaire de 250 000 € (prévu au BP 2022) sera réalisé lorsque les taux permettant l'emprunt à long terme à taux fixe seront connus.

⇒ **LIGNE DE TRESORERIE**

Sur proposition de Mme Béatrice BARBOT, Adjointe aux finances, le Conseil Municipal DECIDE de souscrire auprès de la Caisse d'Epargne une ligne de trésorerie à hauteur de 200 000 € d'une durée maximum de 1 an à un taux d'intérêt variable basé sur l'€STR + marge de 0.30 %.

⇒ **FERMETURE REGIE RECETTES ACTIVITES CULTURELLES LOSIRS**

Le Conseil Municipal à l'unanimité VALIDE la proposition de Mme Béatrice BARBOT de fermer la régie recettes activités culturelles loisirs qui ne fonctionne plus depuis que la compétence est exercée par SCPC.

⇒ **BATIMENT SERVICES TECHNIQUES**

Sur proposition de M. Alain CANTEAU, Maire le conseil à l'unanimité ACCEPTE la proposition financière de la SMACL pour la souscription d'une assurance dommages ouvrage pour la construction du bâtiment des services techniques pour un montant TTC de 8 215.60 €.

⇒ **TRAVAUX DE VOIRIE 2022 – DEVIS POINT A TEMPS AUTOMATIQUE (P A T A)**

Sur proposition de la Commission « aménagement », le Conseil à l'unanimité ACCEPTE le devis présenté par la COLAS AIRVAULT pour la campagne de PATA 2022 pour un montant de 18 500 € HT pour une quantité de 20 tonnes.

⇒ **RESTAURANT SCOLAIRE – DEVIS MOBILIER REfectoire**

Sur proposition de la Commission « scolaire » le Conseil à l'unanimité VALIDE de devis présenté par la Société LAFA COLLECTIVITES pour l'acquisition de mobilier (tables et chaises) pour équiper le réfectoire dans le cadre de la mise en place du self.

⇒ IMPLANTATION ANTENNE TELEPHONIE MOBILE ZAE LES GROULETTES

Suite à la décision de principe du conseil municipal du 23 mars dernier concernant l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile sur le terrain propriété de la Commune ZAE les groulettes, le Conseil à la majorité (17 pour – 1 abstention) :

- VALIDE l'emplacement d'implantation de l'antenne de téléphonie mobile
- AUTORISE M. le Maire à signer la convention à intervenir avec la Société PHOENIX France INFRASTRUCTURE moyennant un loyer annuel de 3 100 €.

⇒ CDG79 – ADHESION SERVICE MOBILITES ET EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Sur proposition de M. Alain CANTEAU, Maire, le Conseil Municipal DECIDE d'adhérer au service mobilités et évolutions professionnelles proposée par le CDG79 pour une période de 2 ans pour un coût de 150 €.

⇒ CESSION PARCELLE TERRAIN CADASTREE AM 193

Sur proposition de M. Alain CANTEAU, Maire, le Conseil Municipal à la majorité (17 pour 1 abstention) ACCEPTE de céder une bande de terrain d'une largeur de 5 à 6 mètres sur la longueur de la parcelle AM 193 (terrain parc du château) le long de la parcelle de M. CHOQUET Cyrille et Mme GOURIOU Christine à l'euro symbolique étant entendu que les frais de bornage et d'acte seront à la charge des acquéreurs.

⇒ ORGANISATION 14 JUILLET 2022

Sur proposition de la Commission « Animation », le Conseil

- valide le programme des festivités du 14 juillet (exposition par des artistes locaux, concours de pétanque, jeux en bois, animations enfants, repas républicain, retraite aux flambeaux, spectacle pyrotechnique)
- FIXE le tarif des repas comme suit : 4.00 € pour les forsitains, 11 € pour les personnes extérieures, gratuité pour les enfants de moins de 10 ans et pour les 34 hôtes allemands présents au 14 juillet.
- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 60 € au comité de jumelage pour l'organisation du 14 juillet 2022.

⇒ ATTRIBUTION SUBVENTION JOG FORS

Sur proposition de la Commission « Animation », le Conseil VALIDE l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € pour la manifestation les foulées de Fors.

⇒ ECLAIRAGE PUBLIC – EXTINCTION PERIODE ESTIVALE

Suite aux propositions faites par le Conseil des Sages relatif à l'éclairage public, sur proposition de la Commission « Aménagement » le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de procéder à l'extinction de l'éclairage public pendant la période estivale.

Les travaux correspondants seront réalisés par SEOLIS dans le cadre du contrat IRIS.

⇒ DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD) DANS LE CADRE DU PLUi D NIORT AGGLO

Conformément au code de l'urbanisme, le Conseil Municipal a été appelé à débattre sans vote sur la présentation du futur Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans le cadre du PLUi D portée par l'Agglo du NIORTAIS.

Suite au power point présenté, le conseil municipal souhaiterait avoir les précisions suivantes sur différents axes :

1) Axe 1 objectif 1.1

**Que faut-il entendre par valoriser le rayonnement des communes d'équilibre ?
Que faut-il entendre par conforter les communes de proximité ?**

2) Axe 1 objectif 1.3

En dehors du PACT, quelles sont les modalités pratiques permettant à une commune d'être soutenue pour une opération de développement et de rayonnement de l'artisanat et du commerce de centre bourg ?

3) Axe1 objectif 1.4

Quels sont les moyens mis en œuvre pour offrir les services et équipements nécessaires à l'équilibre et à l'attractivité territoriale en matière de déchets et de transports.

4) Axe 3 objectif 3.3

Que faut-il entendre par favoriser le transport collectif pour une commune comme FORS ?

⇒ INFORMATIONS DIVERSES

➤ SALLE DE SPECTACLE :

Les travaux de mise en conformité de la salle de spectacle validés lors du conseil municipal du 23 mars dernier se réaliseront à partir de fin août, restera à voir pour les travaux électriques, sons et lumière.

Le Conseil souhaiterait rendre cette salle opérationnelle le plus rapidement possible mais compte tenu des difficultés rencontrées une ouverture à l'automne paraît compromise.

➤ BATIMENT SERVICES TECHNIQUES

Les travaux ont démarré et se déroulent conformément au planning validé et ce malgré quelques retard dans la livraison de certains matériaux. la CAN prendra en charge la mise en place de la défense incendie.

➤ LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS

Les travaux provisoires de viabilisation sont terminés, la pose des lampadaires interviendra courant juillet.

Les documents permettant la vente des terrains ont été déposés auprès de l'office notarial de PRAHECQ, les premières signatures de vente pourront intervenir début août.

➤ ELECTIONS LEGISLATIVES

Le planning des permanences pour les élections législatives est communiqué aux membres présents.

➤ VOIRIE

8 places de stationnement seront matérialisées au sol route des Sanguinières
Une modification du carrefour de la ruelle avec la route de bel air sera faite.

⇒ QUESTIONS DIVERSES

➤ DENOMINATION ECOLE DE FORS

Suite au travail réalisé par le Conseil Municipal des Jeunes, les habitants de la Commune seront appelés à se prononcer sur le choix du nom de l'école par sondage lors de la prochaine parution du MABOUL

Fait à FORS, le 09 Juin 2022.

M. Alain CANTEAU,
Maire de FORS.

